

A - ZONE OUEST



La zone ouest de Caen-la-Mer regroupe 10 communes et accueille quelques 26 000 habitants sur 103 km².

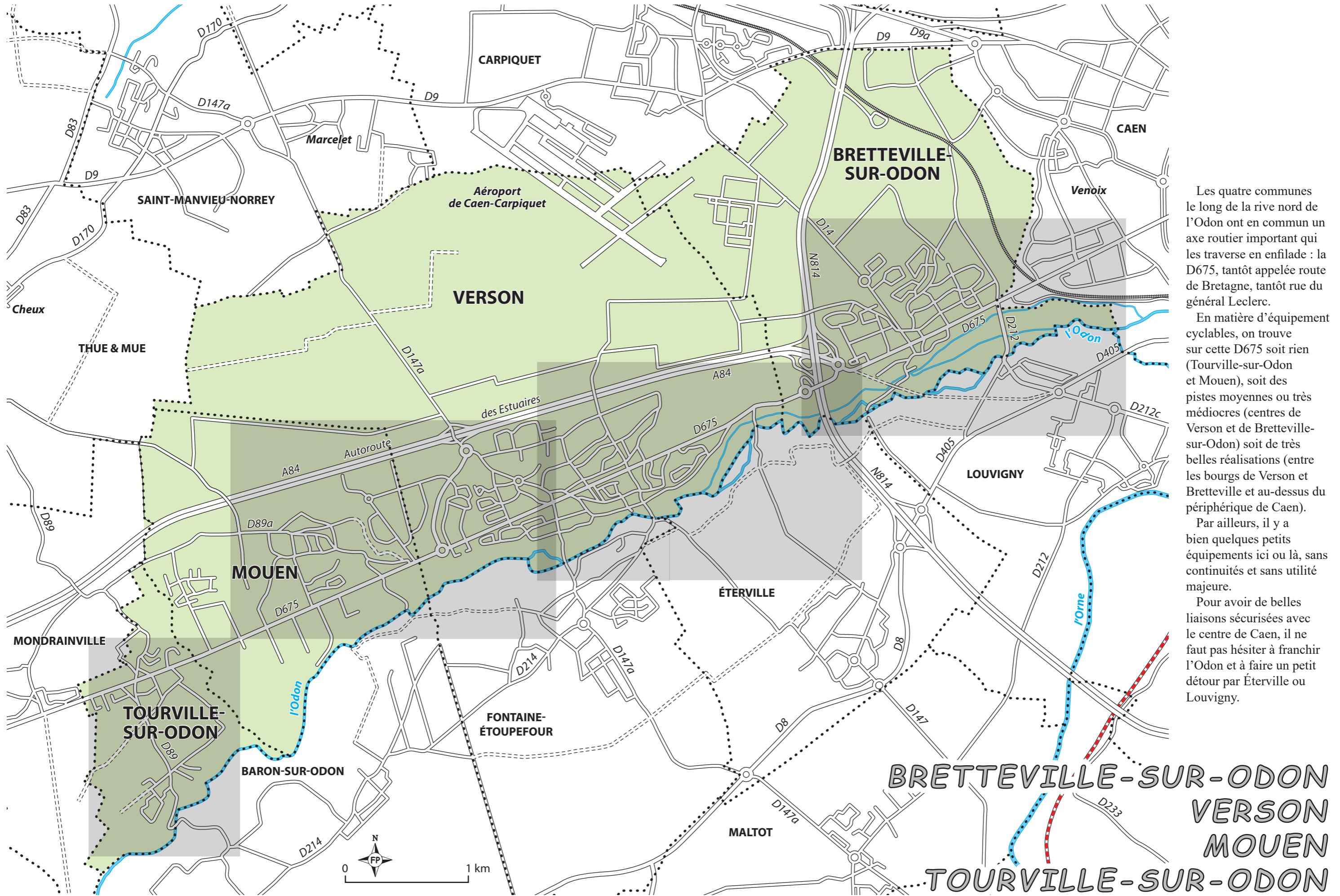
Trois anciennes communes sont fusionnées dans la nouvelle commune de Rots (Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin) et six dans la nouvelle commune de Thue-et-Mue (Sainte-Croix-Grand-Tonne, Brouay, Putot-en-Bessin, Bretteville-l'Orgueilleuse, Le Mesnil-Patry et Cheux).

Huit communes sont restées indépendantes, dans la communauté d'agglomération de Caen-la-Mer : Saint-Manvieu-Norrey, Carpiquet, Authie, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; les quatre autres sont liées entre elles par l'Odon et la D675 : Tourville-sur-Odon, Mouen, Verson et Bretteville-sur-Odon.

Les équipements cyclables de cette zone sont très peu nombreux et sans grande cohérence. On en trouve un sur Thue-et-Mue (dans l'ancienne commune de Bretteville-l'Orgueilleuse), un autre à la frontière entre Bretteville-l'Orgueilleuse et Saint-Manvieu-Norrey, aucun sur la nouvelle commune de Rots, un à Authie et quelques-uns à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, à Carpiquet et de Tourville-sur Odon à Bretteville-sur-Odon en passant par Mouen et Verson.

Pour ces quatre dernières communes, le traitement de la D675 est plus que problématique.

Cette zone n'est pas intéressante pour les cyclistes et propose d'agréables petites routes de randonnées. Nous les avons signalées par un sous-lignage orange.



Les quatre communes le long de la rive nord de l'Odon ont en commun un axe routier important qui les traverse en enfilade : la D675, tantôt appelée route de Bretagne, tantôt rue du général Leclerc.

En matière d'équipement cyclables, on trouve sur cette D675 soit rien (Tourville-sur-Odon et Mouen), soit des pistes moyennes ou très médiocres (centres de Verson et de Bretteville-sur-Odon) soit de très belles réalisations (entre les bourgs de Verson et Bretteville et au-dessus du périphérique de Caen).

Par ailleurs, il y a bien quelques petits équipements ici ou là, sans continuités et sans utilité majeure.

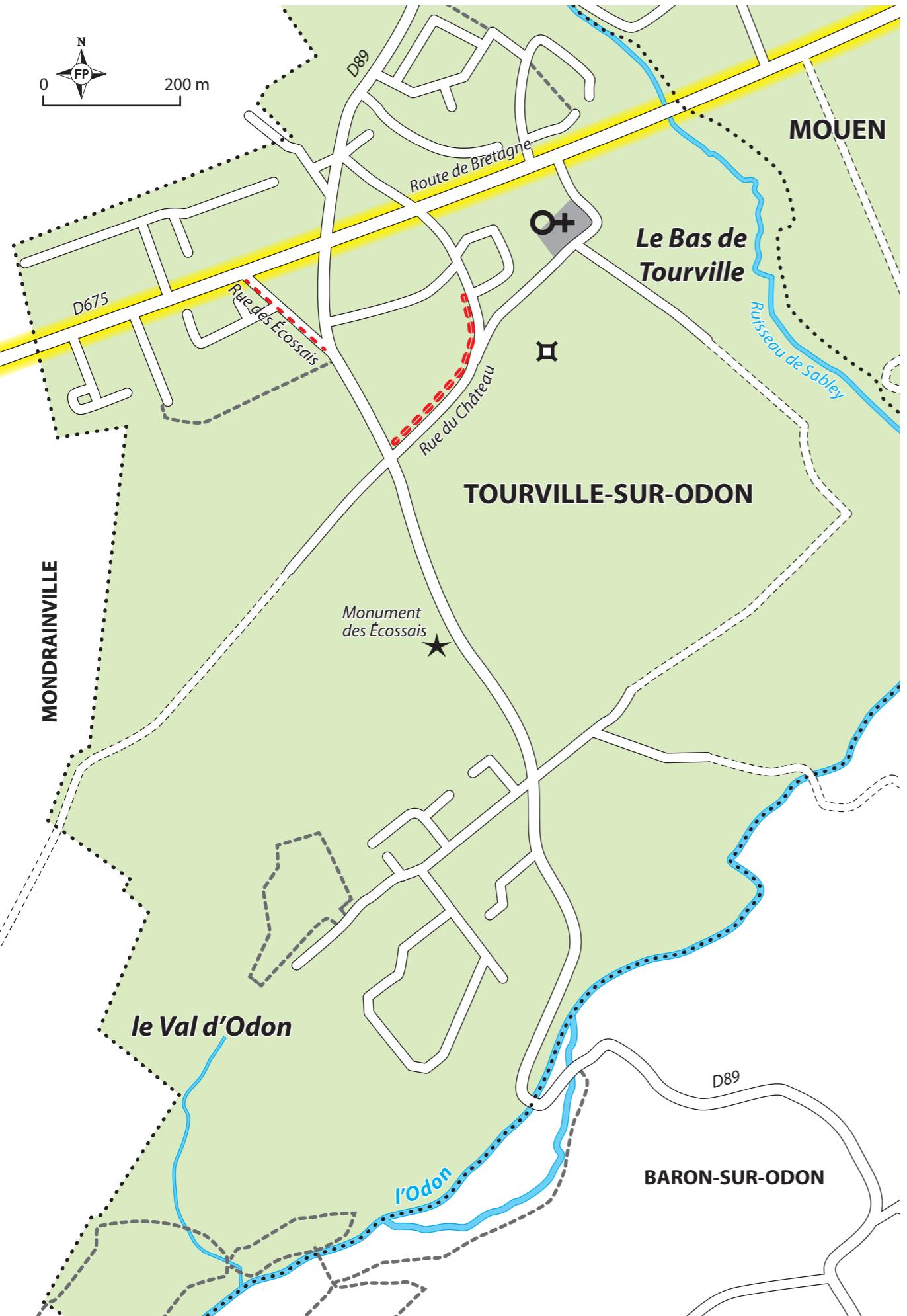
Pour avoir de belles liaisons sécurisées avec le centre de Caen, il ne faut pas hésiter à franchir l'Odon et à faire un petit détour par Éterville ou Louvigny.

BRETTEVILLE-SUR-ODON

VERSON

MOUEN

TOURVILLE-SUR-ODON



TOURVILLE-SUR-ODON et MOUEN

La piste de la rue du Château

Piste en site propre de 240 m de long, à double sens et large de 2,30 m, doublée d'une piste large de 1,10 m pour les piétons. C'est une piste récente et confortable. Il ne manque que des panneaux de signalisation et des continuités aménagées.

Note globale : B.

Une très belle piste rue du Château.



La piste de la rue des Écossais

Bande cyclable sur la chaussée, longue de 190 m et large de 1 m, à contre-sens dans une rue à sens unique. Pas de continuités aménagées.

Note globale : C.

Rue des Écossais, la piste à contresens.



Absence d'aménagements cyclables sur la route de Bretagne aussi bien à Tourville qu'à Mouen

De Tourville-sur Odon jusqu'au centre de Mouen, face à la mairie, il est très difficile et dangereux de circuler à vélo sur la D675. La circulation y est très importante, tant de voitures que de camions venant de la carrière.

Sur cette route il y a des îlots et de grandes jardinières au milieu de la chaussée. Pour les véhicules motorisés, il est quasi impossible de dépasser un cycliste et de nombreux automobilistes impatients le doublent dangereusement en le frôlant.

Il y a suffisamment d'espace sur le côté droit pour l'aménagement d'une piste cyclable. En attendant, le cycliste préfère rouler sur le trottoir de chaque côté de cette route.



Route de Bretagne sur Tourville et Mouen :
Ci-dessus, des aménagements destinés à ralentir les automobilistes mais rien pour les cyclistes.
Et ci-contre, la preuve qu'il y a de la place pour une éventuelle piste.





VERSON

I - La rue du général Leclerc

La rue du général Leclerc est le nom pris par la D675 pendant toute la traversée de Verson. On peut la diviser en cinq parties que nous examinerons d'ouest en est.

1^{ère} partie : une piste de chaque côté

Deux pistes à sens unique longent la rue, au sud et au nord, chacune dans le sens de la circulation automobile, depuis le rond-point de Buk jusqu'au carrefour avec le chemin de la Valette et la rue du Hameau Foulon, 610 m plus loin. Ce sont des double pistes, cyclable et piétonne, en site propre large de 1,40 m pour les cyclistes et d'autant pour les piétons.

Note globale : B.

2^{ème} partie : une piste de chaque côté

Du carrefour précédent jusqu'au carrefour avec les rues Saint-Manvieu et de Fontaine-Étoupefour, 380 m plus loin. Les pistes précédentes se prolongent sous forme d'un trottoir large de un mètre, partagé avec les piétons (ce qui est très difficile).

Note globale : D.

3^{ème} partie : intermède

Du carrefour précédent jusqu'au carrefour avec la rue du Loup Pendu : pas d'aménagement cyclable.

De ce carrefour jusqu'au rond-point avec les rues Haut Saint-Martin et Saint Martin : zone 30.

4^{ème} partie : une piste de chaque côté

Par la rive sud jusqu'à la rue Bourdon Grammont, une piste dite cyclable est proposée sur le trottoir en partage avec les piétons. Longueur : 520 m, largeur : 1 m. Au départ de cette voie, il y a très souvent des voitures stationnées sur le trottoir devant le bar-tabac obligeant à mettre pied à terre, ensuite il faut traverser trois ruelles avec des bordures de caniveau pas du tout agréables.

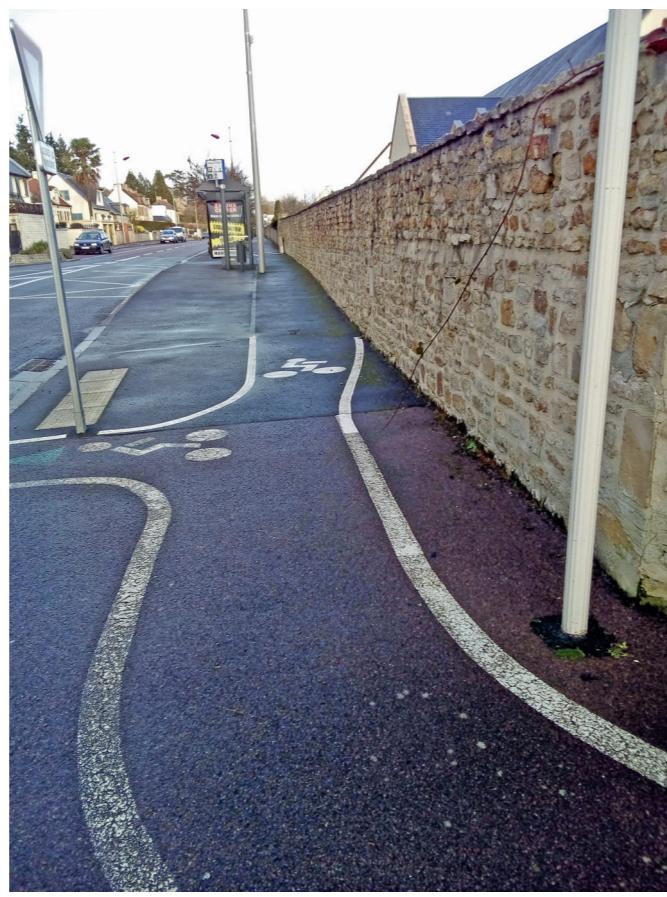
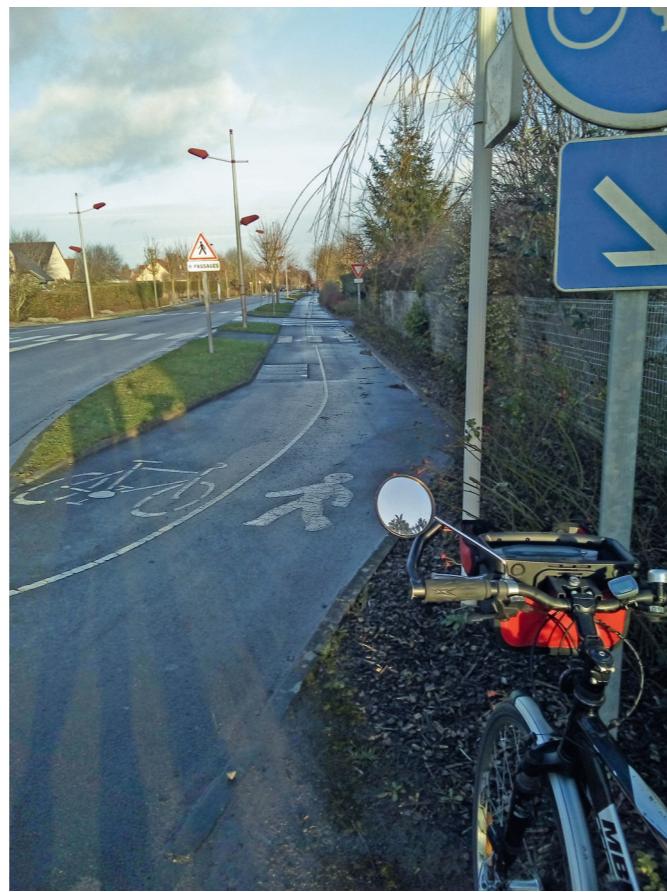
Par la rive nord, du garage Renault jusqu'au carrefour avec la rue Haut Saint Martin, la voie cyclable présente les mêmes mauvaises caractéristiques.

Note globale : E.

5^{ème} partie : une seule piste au nord

À partir du garage Renault une belle piste à deux sens, en site propre, mène sur 850 m à la frontière de Bretteville-sur-Odon par la rive nord de la D675.

Note globale : A.



II - Autres aménagements

De la rue de Hambuhren jusqu'à l'ancienne voie de chemin de fer, le long de la rue Haut Saint Martin, une bande cyclable longue de 280 m, large de 1 m, est signalée au sol de chaque côté de cette rue . Note : C.

Rue Hambuhren, une bande cyclable longue de 90 m et large de 1 m est signalée au sol sur cette rue en sens unique. Note : B.

Sauf vers Caen, il n'y a pas sur ces bouts de pistes de véritables continuités avec d'autres équipements cyclables mais le cycliste n'est plus dans le flux de la circulation automobile.

La piste sud de la rue du général Leclerc - 4^{ème} partie :

- en haut à gauche, quelques mètres après la rue Saint Martin et le bureau de tabac ;
- ci-contre, une des rues affluentes sur la gauche avec des petits sauts de trottoir un peu rudes ;
- ci-dessous à droite, la fin de la piste sud, juste après la rue Bourdon Grammont, avant de traverser la route pour rejoindre la rive nord de la D675. On peut noter qu'on sort d'une zone 30, qu'il faut faire attention aux piétons (et peut-être aussi aux cyclistes). Le garage Renault est au fond à gauche, juste avant le départ de la très belle piste à double sens reliant Verson et Bretteville-sur-Odon.



Le départ de la bande cyclable de la rue Haut Saint Martin.



La belle piste le long de la D675 rue du général Leclerc à Verson.



BRETTEVILLE-SUR-ODON

Piste à double sens le long de la D675

En venant de Verson, une piste cyclable récente et très confortable, en site propre à double sens, au nord de la D675, se déroule sur 1 040 m (largeur 3 m), jusqu'au rond-point de la Baulue, avant le périphérique.

Il faut alors traverser la D675 pour rejoindre la partie orientale de cette piste, contourner le rond-point, enjamber le périphérique à côté de la D675, shunter le rond-point côté ZA des Forques et poursuivre jusqu'au feu de la route de Bretagne face à l'hôtel Ibis. Cette deuxième partie est en site propre à double sens, très confortable longue de 490 m et large de 4 m.

Note globale : A.

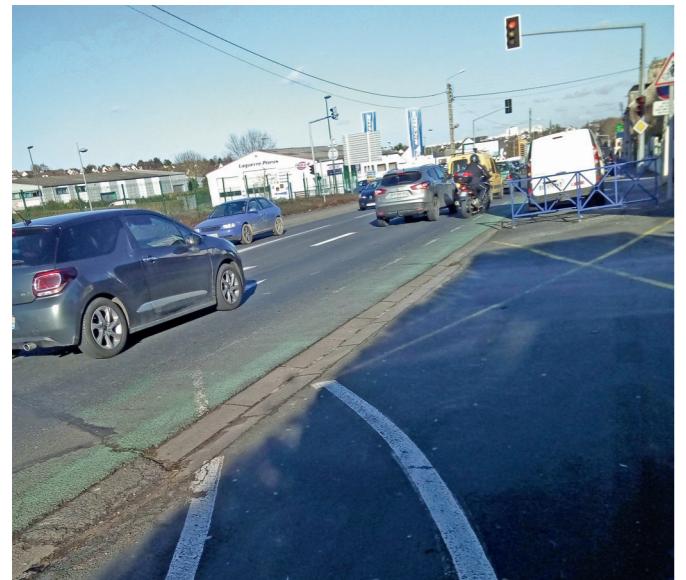
Les dérisoires équipements de la route de Bretagne

Du feu rouge, près de l'hôtel Ibis, jusqu'au feu face au magasin Carrefour Market on peut remarquer une bande cyclable peu visible sur la route de Bretagne, longue de 240 m et large de 1 m.

Dans l'autre sens de circulation, au nord, une même bande cyclable peu visible sur la route, longue de 240 m, large de 1 m. Elle est encore pire : il faut éviter les voitures qui arrivent ou repartent de la station d'essence, puis traverser la rue du Fresne venant de la droite (feu rouge) et pédaler sur un trottoir étroit avant de traverser à gauche la route de Bretagne sur un passage surélevé destiné aussi aux piétons. On rejoint alors la belle piste cyclable à double sens.

Note globale : E.

La belle piste de la D675 se termine d'une façon bien moche.



Pour aller de Bretteville à Caen par le Louvigny et le chemin de Lamballard

Face au MacDo on prend la voie verte sur l'ancienne voie de chemin de fer jusqu'au Mesnil de Louvigny. Cette voie longue de 1 090 m voie est très agréable. Des panneaux de signalisation seraient bienvenus.

Note partielle : A.

En arrivant au Mesnil de Louvigny, prendre à gauche la route d'Aunay-sur-Odon et revenir vers Bretteville-sur-Odon. Au stop, traverser la D212 pour prendre la piste cyclable et franchir le petit pont sur l'Odon puis franchir une chicane. La piste cyclable à double sens, longue de 220 m, longe l'avenue des Canadiens. On peut ensuite prendre à droite une piste longue de 350 m qui traverse une prairie.

Note partielle : A.

Les quelques dizaines de mètres qui permettent de rejoindre le pont sur le Petit Odon sont aménagées avec des lames en bois très glissantes en cas d'humidité.

Arrivé au Petit Odon prendre à gauche puis le pont à droite et le chemin de Lamballard, encore à droite, en direction de Caen, puis le chemin des Costils Lamballards. Longueur : 1 300 m jusqu'à la rue de Québec (voir à Caen et Louvigny) De là, on peut rejoindre la voie verte au sud du Zénith et du parc des expositions, ou passer sous la voie ferrée Paris-Cherbourg pour rejoindre le boulevard Yves Guillou.

Note partielle : B.

Et la piste sur le trottoir nord, devant l'Ibis, est très laide.



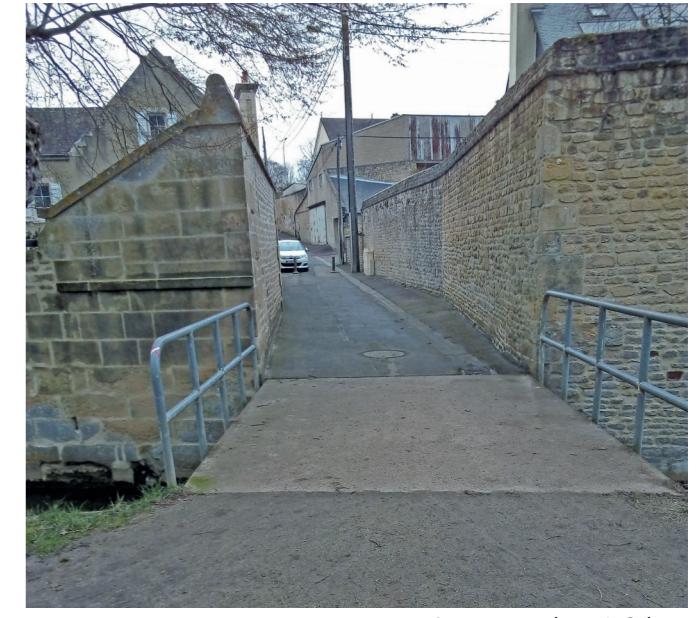
Le pont sur l'Odon au Mesnil de Louvigny.



Chemin le long du Petit Odon.



La piste le long de l'avenue des Canadiens.



Le ponts sur le petit Odon.

Ponts de bois glissants dans la prairie.



Chemin de Lamballard.

